Marche gourmande



Le parcours était long de 9,3 km.

Le comité des fètes, présidé par Alain Castelletti, a organisé une marche gourmande le dimanche 26 juin à Soultzmatt (Alsace). Elle a réuni soixante-deux particours de 9,3 km et ont dégusté diverses saveurs en cheminant vers les vignes et la forêt. Sept haltes gourmandes ont permis à chacun de profiter de cette escapade ensoleillée. Le repas était composé de produits de terroir et les boissons proposées par les viticulteurs locaux. Sylvie Anguenot, comptable retraitée depuis deux ans, a rejoint le comité qui s'est réuni le 28 juin.

Rando en baie de Somme



Les randonneurs ont découvert les côtes anglaises et le va-et-vient des ferrys tankers depuis les falaises du Cap Blanc Nez au Cap Gris Nez.

Après les séjours antérieurs en Savoie, dans le Vercors ou dans le Cantal, les randonneurs de l'Association Détente Pusey ont découvert un tout autre décor en Baie de Somme.

Installés à Stella Maris, la semaine du 12 au 18 juin, les trente-trois participants ont découvert les côtes anglaises et le va-et-vient des ferrys tankers depuis les falaises du Cap Blanc Nez au Cap Gris Nez, puis le parc du Marquenterre avec sa flore et ses oiseaux. Ils n'ont pas manqué la traversée de la célèbre Baie de Somme, riche en biodiversité, ni la visite de Mareis, centre de la pêche artisanale. Abandonnant un moment la randonnée pédestre, ils ont apprécié la balade en bateau dans le marais audomarois. La diversité de ce programme, la beauté et la variété des paysages, de la faune et de la flore, sans oublier la convivialité et la bonne humeur du groupe, ont contribué à la réussite de ce séjour de qualité.

PUSEY

Réfection du toit du bureau de tabac et du restaurant



L'entreprise Thevenot, installée à Les Magny, a effectué des travaux de rénovation sur le toit du bureau de tabac et du restaurant. Ce bâtiment appartient à la commune, qui loue les murs à Béatrice Bourdon, gérante du bureau de tabac et du restaurant « O p'tit Atelier ». Les anciens chevrons ont été retirés. Ne restaient que trois très grosses poutres. Le coût de ces travaux s'élève à 46.000€.

LA CENTRALE SOLAIRE DE PUSEY EN SERVICE EN OCTOBRE

23h22 - 06 juillet 2022



L'installation des panneaux bifaciaux. - @ Philippe Combrousse

9.230 panneaux photovoltaïques bifaciaux sont en cours d'installation au Bois Mourlot à Pusey. TotalEnergies a lancé un financement participatif avec l'ambition de recueillir 450.000 euros.

"C'est l'opportunité d'être acteur de la transition énergétique en investissant dans un projet d'énergie renouvelable de son territoire et de décarboner son portefeuille ", vante à travers son communiqué de presse Lendosphere, plateforme de financement participatif en prêts et en equity dédiée à des projets de développement durable.

Un parc de panneaux photovoltaïques (7 ha), projet porté par TotalEnergies, est en cours d'implantation au Bois Mourlot à Pusey, sur une partie du site de stockage de déchets, appartenant au groupe Suez. "On est dans une démarche de valorisation du site, on souhaite lui donner une seconde vie à connotation environnementale", expliquait Céline Holdrinet, responsable du site, dans un article paru dans nos colonnes en février 2019.

Depuis 2005, ce terrain sur lequel sont enfouis des déchets dangereux, est en postexploitation.

Les travaux ont débuté en février. La mise en service est prévue pour octobre.

L'investissement s'élève à 3,8 millions d'euros. Les 9.230 panneaux photovoltaïques bifaciaux de dernière génération (ils produisent de l'électricité avec les deux faces de chaque panneau), permettront de produire annuellement près de 6.000 MWh, ce qui représente l'équivalent de la consommation (hors eau chaude, sanitaire et chauffage) de 3.800 habitants, soit la totalité des besoins des habitants de Pusey et Vaivre-et-Montoille.

" Cette installation permettra de lutter contre le réchauffement climatique, en évitant l'émission annuelle de 512 tonnes de CO2 ", précise encore le communiqué.

"Le projet solaire photovoltaïque du Bois Mourlot est un très bel exemple de la valorisation des fonciers anthropisés identifiés par la Commission de Régulation de l'Energie comme étant prioritaires pour la réalisation de centrales solaires. Le projet a été rendu possible grâce à une collaboration efficace avec les collectivités et la direction du centre d'enfouissement, ce qui a permis d'aboutir à un projet exemplaire ", explique Juliette Koundé, chef de projets chez TotalEnergies Renouvelables France.

Un financement participatif de 450.000 euros est en cours. Ouverte dans un premier temps aux habitants et aux entreprises des communes de Vaivre et Pusey (16 mai), puis à ceux des communes de la communauté d'agglomération de Vesoul (depuis le 15 juin), la collecte sera étendue aux habitants de la Haute-Saône, du Territoire de Belfort, du Doubs, du Jura, de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne et des Vosges. Pour y participer, les prêteurs doivent au préalable s'inscrire sur le site de Lendosphere.

Mardi, vingt-sept personnes s'étaient manifestées, pour un montant total de 72.000 euros.

Les modalités d'investissement (taux d'intérêt, durée, etc.) sont présentées sur www.lendosphere.com/mourlot